

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue /
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue /
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead /
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

5me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

5me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 MARS 1860.

No. 24.

F A B L E .

Petite Violette.

Petite violette, un jour venait de naître
Sur le bord d'un ruisseau, dans un vallon caché,
Quand elle dit, mettant le nez à la fenêtre :
Belle fleur !... j'ai le front vers la terre penché...
Qui le saura ? personne ; et puis près de cette onde
Qu'est-ce que je verrai ? rien du tout.—Et les fleurs
Sont faites pour le monde...
C'est donc raison d'aller prendre racine ailleurs.
Tout en parlant ainsi, petite violette
Avec les petits doigts de sa petite main
Tire ses pieds du sol, fait sa toilette ;
Et se met en chemin.
La montagne au front bleu, qui dans l'air se dessine,
Me conviendrait, dit-elle.—À son premier plateau
Si je pouvais atteindre, oh ! ce serait bien beau !
Et je verrais du monde un bon morceau !...
C'est donc raison d'aller prendre, là-haut, racine. ”
Petite violette a d'un agile pas,
Gravi le monticule au soleil qui le dore ;
Mais à peine installée, elle n'y trouve pas
Son compte ; et soupirant encore :
“ D'ici l'on ne voit pas grand'chose ; —il me faut,
Ah !... du second plateau, je pourrais, j'imagine,
Voir le monde, et cela, de l'un à l'autre bout...
C'est donc raison d'aller prendre, plus haut racine. ”
Sitôt dit, sitôt fait.—Par l'orage et le vent,
Petite violette enflammée, intrépide,
Monte la côte plus rapide ;
Le voyage est déjà plus dur qu'auparavant.
Toutefois, la voici bien ou mal arrivant
Sur le second plateau, que baigne un lac limpide.
Mais, à peine installée : “ Ah ! dit-elle, d'ici
Je n'aperçois le monde encor qu'en raccourci !
C'est du dernier sommet qui perce et qui domine
Les grands nuages entr'ouverts,
Que l'on peut voir tout l'univers !...
C'est donc raison d'aller y prendre enfin racine. ”
Et, sans plus réfléchir à rien,
Comme sans l'aiguillon d'une voix qui l'appelle,
Notre folle, en deux temps, se remet de plus belle
A son voyage aérien.
La route est, cette fois, bien autrement mauvaise ;
Pour mieux dire, il n'est plus ni routes ni sentiers.
Petite violette éprouve un grand malaise ;
Elle retournerait sur ses pas volontiers. . .
Mais elle a comme le vertige,
Mais la tête lui tourne ; . . . alors
Se haussant aux derniers efforts,
Par une sorte de prodige
Elle arrive, le cœur bien gros, le corps bien las,
Sur ce pic, noble but de ses vœux : mais hélas !
Plus de terre, pas une mousse ;
Le sol est un granit aride, où rien ne pousse :
Un vent glacial souffle autour avec fureur,
Et l'horizon n'est plus qu'une brumeuse horreur.
Petite violette au bruit des avalanches,
Tremble de froid et de terreur
Dans toutes ses petites branches :
Elle met sa tête à couvert
Sous son petit tablier vert ;
Ses petites mains s'alourdissent,
Ses petits pieds se gonflent, s'engourdissent :
Elle se prend à pleurer. . . Tout le bleu
De sa petite joue a pâli peu à peu :
Et ses yeux déséchés sur place

Y pendent en lambeaux de glace.
Enfin, dans Pouragan, se perd un petit cri :
“ Que ne suis-je aux bords où j'ai fleuri ! ”
Petite violette épuisée et qui souffre
Tout ce qu'une fleur peut souffrir
Se tait, roidit sa tige et roule. . . et dans un gouffre
Elle achève enfin de mourir.

As-tu dans le vallon une calme chaumière,
Trois arbres au soleil ? . . . C'est tout ce qu'il te
Ne cherche pas à t'en aller plus haut ; [fait :
Tu ne ferais qu'élever ta ruine.

EMILE DESCHAMPS.

PARCHEMIN VÉGÉTAL.

L'action de ces liquides corrosifs, auxquels on donne le nom d'acides, sur le coton, le vieux linge et en particulier sur le papier non collé, est extrêmement remarquable par la variété et l'importance des produits qui en résultent. Un même acide peut donner des résultats tout-à-fait différents suivant que son action se prolonge plus ou moins longtemps. Ainsi, par exemple, l'acide sulfurique (huile de vitriol) donne lieu à cinq produits distincts, parmi lesquels on peut signaler le *parchemin végétal*, la *dextrine* (dont la solution dans l'eau est un mucilage ressemblant à la gomme arabique), et le *glucose* (espèce de sucre qui se rencontre dans la plupart des fruits).

La dextrine et le glucose, connus depuis assez longtemps, sont très-employés. Il n'en est pas ainsi du *parchemin végétal*, dont les propriétés, étudiées seulement dans ces dernières années, ont peu attiré l'attention. Mais l'importance de ces propriétés pourrait bien finir par lui faire prendre le pas sur ses aînés.—Essayons de justifier cet avancé par quelques détails.

Et d'abord le *parchemin végétal* ressemble tout-à-fait au *parchemin animal* par sa couleur, sa transparence, sa texture demi-fibreuse. Il résiste comme ce dernier à la déchirure et peut être plié à plusieurs reprises sans présenter d'altération dans les plis. Autant qu'on peut en juger par une expérience de quatre années, le temps ne l'altère pas, et sa conservation est probablement indéfinie. Le papier ordinaire, par sa transformation en *parchemin végétal* devient cinq fois plus fort, c'est-à-dire qu'il présente à la rupture une résistance cinq fois plus grande que sa ré-

sistance primitive ; il n'est pas alors tout-à-fait aussi fort que le *parchemin ordinaire*, mais la différence est peu considérable. Cette légère infériorité est du reste bien compensée par son homogénéité qui est presque constante, tandis que le *parchemin animal* offre une résistance très-variable même dans l'étendue d'un seul morceau. En outre le papier *parchemin* résiste à l'action altérante des agents chimiques, et surtout à l'action de l'eau. On peut le laisser tremper dans l'eau pendant plusieurs jours, et même l'y faire bouillir, sans qu'il en résulte d'autre changement qu'un accroissement de volume ; et en séchant il reprend toutes ses propriétés primitives. Or on sait que le *parchemin animal* bouilli dans l'eau se transforme en une espèce de glu.

Voilà certes bien des avantages. Si l'on y joint la facilité de sa préparation, on comprendra immédiatement que le *parchemin végétal* va faire avant peu une rude concurrence aux antiques peaux d'ânes. Autant en effet est longue et pénible la fabrication du *parchemin animal*, autant est simple et rapide celle du *parchemin végétal*. Pour ce dernier, une feuille de papier non collée, un vase contenant de l'acide sulfurique mêlé de la moitié de son volume d'eau, à une température qui ne doit pas dépasser 15 degrés centigrades ou 60 degrés Fahrenheit, puis deux autres vases dont l'un contient de l'eau pure et l'autre une faible solution d'ammoniaque, voilà tout ce qu'il nous faut.

L'opération est aussi simple : on immerge le papier pendant quelques secondes dans le vase contenant l'acide sulfurique, on le passe ensuite dans la solution d'ammoniaque, puis on termine par un lavage complet dans l'eau pure et....c'est tout. Le papier est transformé en *parchemin*.

Il ne faut pas croire cependant que la première personne venue réussira du premier coup à faire du *parchemin* de la meilleure qualité. Il en est de cette industrie comme de toute autre : elle requiert un certain degré d'habileté pratique qu'on n'obtient qu'après une assez longue expérience.

Une chose digne de remarque, c'est que

le papier, par cette transformation, n'a rien perdu ni gagné; le changement survenu est purement intérieur. La composition du papier présente, sur 100 parties,

43,8 de charbon,

6,2 d'hydrogène,

50 d'oxygène;

or c'est précisément la même composition qu'on trouve dans le parchemin végétal. Par conséquent la transformation est un effet d'arrangement moléculaire produit sous l'influence de l'acide sulfurique, qui semble n'agir que par sa présence.

Puisque le papier parchemin ne contient pas d'azote, il est moins exposé à la putréfaction que le parchemin animal, et probablement aussi sera moins sujet aux attaques des insectes.

Cette circonstance le rend d'autant plus précieux qu'il peut recevoir également bien l'encre d'imprimerie, l'encre ordinaire, les couleurs à l'huile et les couleurs à l'eau. Ainsi, propre aux artistes et aux amateurs, il pourra encore servir, au lieu du parchemin ordinaire, pour les documents légaux, sans compter que son bon marché permettra d'en faire usage pour les livres de comptes et autres ouvrages importants qui exigent un papier fort solide. Son inaltérabilité à l'humidité le rendra très-précieux pour les enveloppes de lettres et les cartouches; les architectes et les ingénieurs s'en trouveront bien pour la fabrication des cartes et des plans destinés à être un peu maltraités par un usage fréquent. On pourra, pour la même raison, en faire des livres d'école beaucoup plus solides que ceux qu'on place maintenant entre les mains des enfants. On parle même de s'en servir pour la reliure. . . . Je m'arrête, car si je continuais je craindrais que la Société Typographique, éblouie par toutes ces belles qualités, ne fit des dépenses extravagantes pour imprimer l'*Abeille* sur du parchemin. — Mais n'avais-je pas raison de voir dans le papier parchemin un terrible concurrent pour le parchemin animal?

O. U. I.

L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 22 MARS 1860.

! Trop gratter cuit,
Trop parler nuit.

Voilà, chers confrères, un joli petit proverbe dont vous ne connaissez peut-être pas l'origine; l'histoire en est courte elle renferme une morale, je m'en vais vous la conter.

Deux commères vivaient en paix. — Je proteste, en passant, contre cette habitude

ou l'on est de faire rouler toutes les histoires sur le compte des commères; il y a une foule d'autres personnages qui sont pour le moins aussi dignes qu'elles d'être mis en scène: je connais, par exemple, certains commères à propos de qui on en pourrait conter de belles, mais enfin. Deux commères vivaient en paix, et s'aimaient de cet amour tendre qui permet de se faire réciproquement force protestations en face pour mieux prendre sa revanche en arrière. Un nuage pourtant troublait le ciel bleu de leur amitié; — un nuage, cela s'entend; — c'était un poulet. Un poulet! mais comment un poulet pourrait-il troubler l'amitié de deux commères? Hé, mon cher, il faut souvent bien moins que cela, non seulement pour troubler, mais pour rompre l'alliance la mieux nouée, on connaît l'histoire de Trissotin et de Vadins, et d'ailleurs vous jugerez vous-mêmes par ce que vous allez entendre

L'un des personnages était propriétaire du dit poulet; l'autre cultivait un petit jardin, vrai bijou en fait de fleurs, de parterres, &c. Or, le poulet attiré, s'il faut en croire certains philosophes, par des molécules, s'y introduisait tous les matins, et faisait un beau dégât dans le quartier. La concierge de se plaindre: “Garrantissez votre jardin, répondait Magdelaine, en haussant les épaules, mon poulet n'y entrerait pas s'il n'avait pas d'en belle.” La concierge répliquait; Magdelaine soutenait sa réputation de bonne langue, on sait tout ce qui se dit en pareille circonstance; bref, l'horizon s'assombrissait davantage, à mesure que ces escarmouches devenaient plus fréquentes, et une rupture complète était presque imminente.

Enfin la jardinière à qui la perspective d'une longue suite de débats ne souriait guère, résolut de couper le mal dans sa racine. — avis à ceux qui ne veulent jamais remonter à la source de leurs querelles. — “Maintenant, fit-elle, en mettant le poulet au pot, après lui avoir dûment tordu le cou, ma voisine et moi nous vivrons en paix, et j'aurai à moi seule le profit de mes légumes.” Je ne sais pas au juste s'il n'entraît pas un peu de malice dans cette action; car étant sortie incontinent, elle rencontra Magdelaine, et lui dit en hochant la tête: “Trop gratter cuit,” et continua de s'acheminer vers l'église.

Imaginez vous que celle-ci comprit, comme par intuition, ce qui était; aussi vous pouvez penser si elle profita de l'absence de son amie, pour courir vite chez elle et enlever le poulet qui mitonnait paisiblement sur le feu: ce fut l'affaire d'un instant, et quand la jardinière passa à son retour, Magdelaine était à la fenêtre pour lui dire, “Trop parler nuit.” Pour le coup cette dernière fut intriguée, et elle ne comprit le sens de ces paroles que lorsqu'elle fut revenue au logis, et qu'elle eut constaté le vide que le départ du poulet laissait dans son pot-au-feu.

Et alors, dit-on, elle eut regret d'avoir énoncé son sophisme avant d'en avoir digéré le sujet; en d'autres termes, elle trouva mauvais d'avoir parlé sans réflexion, ce qui revient à trop parler.

Quant à la vérité de la première partie de ce proverbe, le triste sort du poulet le prouve à l'évidence; pour ce qui regarde

la seconde, elle est presque devenue banale. Il n'est personne, en effet, qui n'ait eu occasion de regretter une parole lancée au hasard, et qui a eu une portée plus grande qu'on ne se l'était d'abord imaginé. Que de fois on entend dire: “Ah! si je tenais cette parole, elle ne m'échapperait plus.” Un seul mot peut causer un dommage immense; ce fut un mot échappé à Henri II, qui souilla la mémoire de ce prince du meurtre de St. Thomas; un mot irréflecti chassa Boabdil de l'Alhambra; un mot peut trahir un ami, un mot peut faire perdre une fortune; un mot enfin peut vous mettre dans la position la plus gênante ou la plus ridicule qu'il soit possible d'imaginer, et ici je me fonde sur ma propre expérience. Je me suis tellement compromis, il y a quelque temps, par un simple jugement prononcé sans réflexion, que je crois pouvoir promettre à quiconque voudra enregistrer ma promesse, qu'à l'exception de ce qui échappera à la fragilité humaine, je ne hasarderai jamais une opinion sans avoir d'abord pensé à ce qui pourra s'en suivre. Le trait n'est pas totalement dépourvu d'intérêt, et puisque nous sommes en frais de conter, je vais le rapporter pour l'édification de tout le monde.

Je fus l'autre jour introduit en chambre (c'est-à-dire dans les galeries) par un homme d'esprit, apparemment versé dans les affaires du Conseil; il connaissait tous les membres, dans la revue qu'il m'en fit, je trouvai ses remarques parfois si spirituelles, que je serais tenté de les reproduire, si la critique ne m'était pas complètement défendue. Il me donna encore son adresse, me promit d'avoir toujours une place à ma disposition, et fut enfin, à tous égards, charmant de politesse et de bonté. Vous n'auriez pas voulu jeter l'insulte à la face d'un pareil homme, n'est-ce pas?... mais n'anticipons pas.

Nous étions à causer, moi surtout à écouter, lorsque notre attention fut attirée par un honorable qui demanda la parole à l'Orateur. C'était un de ces hommes qui semblent prendre à tâche d'ennuyer leurs auditeurs, et qui réussissent toujours si bien; il avait pour lui un assez bel organe, mais sur le reste, Alceste l'aurait immanquablement trouvé pendable. Je regardai mon ami; il avait un sourire sur les lèvres, et voulant provoquer de sa part une répartie malicieuse, je lui dis: “Celui-là ne laissera pas l'éloquence en héritage à ses neveux: dites-moi, de grâce, le nom de ce Clairon.” — Il me serait, je vous l'assure, chers confrères, impossible d'analyser mes sentiments, lorsque le jeune homme se tournant vers moi, me répondit froidement: “Monsieur, c'est mon père.” Je crois avoir souhaité que les murs s'écroulassent, ou du moins que quelque grand accident arrivât, afin d'occuper son attention et me laisser m'esquiver; mais rien ne s'en suivit, et après avoir balbutié quelque excuse, je partis en formant la résolution mentionnée ci-dessus.

Ainsi donc, vu toutes ces considérations, et une foule d'autres, je crois qu'il serait au moins prudent de suivre l'avis de je ne me rappelle plus quel sage, savoir: que l'on doit tourner la langue sept fois dans sa bouche avant de proférer une parole. A la vérité l'accomplissement litté-

ral de ce précepte, offrirait quelquefois d'assez graves inconvénients, mais il n'est pas moins constant que l'on doit toujours réfléchir avant de parler; car un mot, comme une pierre, une fois lancé ne saurait revenir: *nescit vox missa reverti*.

Un service solennel a été chanté, ce matin à la chapelle du Séminaire, pour le repos de l'âme de M. L. Gingras. M. le curé de Québec a officié. Mgr. l'Administrateur était présent, ainsi que M. M. les Professeurs de l'Université et un grand nombre de personnes de la ville.

Un écrivain de la *Minerve* rend à la mémoire du regretté M. Gingras un hommage que nous aimons à reproduire. Le voici:

L'abbé L. Gingras, dont nous avons été l'élève, il y a déjà bien des années, hélas! était un homme d'un mérite hors de ligne. Sa piété était admirable et sa charité inépuisable. Doué d'un esprit investigateur et d'un amour prononcé pour les lettres savantes, il s'était voué à l'ingrate étude de la langue hébraïque, afin de pouvoir goûter, à la source même, les divins enseignements des livres sacrés. Il a publié, après son retour des lieux saints, un "voyage en Orient," ou l'on peut suivre, pas à pas, les mouvements des personnages de l'Histoire Sainte. Cette œuvre, quoique d'un mérite littéraire médiocre, est précieuse par la vérité de l'exposition, la vérité des détails, l'immense amour de Dieu qui respire à chaque page, et par l'abondance de sentiments tout empreints de charité et de confiance dans les promesses du Messie.

Dans la vie privée, M. Gingras s'était fait des amis de toutes ses connaissances; l'aménité de son caractère l'avait rendu cher à tous ceux qui eurent l'avantage d'avoir des relations avec lui. Que la terre lui soit légère; car il est allé là-haut recevoir la récompense promise au bon prêtre et à l'honnête homme.

LA FÊTE DE ST PATRICE.

Samedi dernier, les enfants d'Erin chômaient leur fête nationale, avec la pompe ordinaire. La grand'messe, à laquelle assista Monseigneur l'Évêque de Tloa, fut chantée par M. Tremblay, curé de Beauport, et le sermon fut prêché par M. Gleason, vicaire à St Patrice. Après l'office divin, les membres de la société St Patrice parcoururent, en procession, les principales rues de la ville, musique en tête, bannières au vent, et accompagnés de leurs maréchaux qui chevauchaient gaiement. Le soir, il y eut un magnifique concert à la salle musicale où la musique et l'éloquence luttèrent à l'envi pour réveiller dans

le cœur d'un nombreux auditoire les souvenirs si doux de la patrie. Au séminaire, nos confrères musiciens avaient préludé à cette fête en exécutant à la messe de communauté plusieurs morceaux choisis.

VISITE DU PRINCE DE GALLES.

On annonce pour le mois de Juin une visite au Canada du Prince de Galles, héritier présomptif de la couronne. Il doit s'embarquer vers la fin de Mai sur le *Re-nown*, vaisseau de 91 canons. Le plus fort vaisseau de guerre qui soit encore venu à Québec n'était que de 74 canons.

LE HUNGARIAN.

D'après les rapports qui sont venus d'Angleterre le *Hungarian* avait à son bord 205 personnes dont 80 d'équipage; toutes sont périées avec le malheureux vaisseau.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Jepudi, la question d'usure est revenue sur le tapis. Cette mesure qui avait déjà été longuement discutée, lundi le 12, a soulevé de nouveaux débats qui ont occupé toute la séance.

M. J. Cauchon proposait la seconde lecture de son bill pour régler le taux d'intérêt. Plusieurs orateurs prirent part à la vive discussion qui s'en suivit; entr'autres, M. G. Brown, qui prétendit que ce bill n'était rien qu'une absurdité, et qu'il vaudrait mieux essayer de faire remonter le St. Laurent vers sa source que d'entreprendre de fixer le prix de l'argent. Enfin on eut recours à la votation qui décida contre la mesure par une majorité de dix voix.

Sir E. P. Taché a obtenu, au Conseil Législatif, la deuxième lecture de son bill pour incorporer les pilotes du hâvre et d'au dessous de Québec. En vertu de cet acte, les pilotes devront faire des pilotages un fonds commun, et partager à parts égales.

De graves débats eurent lieu lorsque M. Sicotte voulut introduire certaines stipulations dans le bill de M. Smith. La discussion se termina par l'adoption du rapport, et la troisième lecture du bill renvoyée à mardi.

Lundi, dans le Conseil Législatif toute la besogne se réduisit à la lecture des pétitions reçues.

Dans la chambre d'assemblée, le bill de M. Gowan pour prévenir plus efficacement la corruption dans les élections, subit sa seconde lecture.

M. Brown demanda l'abolition du monopole à l'égard de la publication de la Gazette du Canada et que les impressions du gouvernement fussent données par soumissions publiques.

Vendredi, on demandait à la Chambre, si elle devait accorder un subside pour le journal de M. Thompson, le Miroir du

Parlement, qui devra refléter aux yeux du pays tous les débats des deux Chambres. Cette question a été renvoyée au Comité des impressions. L'assemblée prit ensuite en considération le rapport du Comité sur la subvention à être accordée à la ligne océanique Canadienne et au prolongement de la ligne télégraphique jusqu'à Belle-Ile.

A la chambre haute, mardi, le bill pour protéger le bois de construction a été apporté par le comité spécial avec quelques amendements et l'impression en a été ordonnée. L'Hon. Col. Prince demanda la permission de retirer son bill sur l'usure. Dans la chambre basse, le bill concernant la subvention postale passa définitivement, après avoir subi sa troisième lecture. Dans la soirée le projet financier de M. Galt fut discuté de nouveau et les débats occupèrent toute la séance qui se termina par la seconde lecture du bill.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La question italienne n'est pas beaucoup plus avancée.

Dans son discours, à l'ouverture du Sénat, Napoléon III s'étonne que les catholiques se soient alarmés de la situation actuelle du Pape, car il a recommandé au Piémont de maintenir intacts les droits du Saint Siège, au moins *en principe*. Il annonce formellement l'annexion de la Savoie à la France et il espère que les grandes puissances européennes en comprendront et en approuveront les motifs. La Toscane devra former un royaume à part; Parme et Modènes pourront, en revanche, être annexées au Piémont.

Ce discours de l'Empereur ne paraît pas avoir été reçu favorablement en Italie, si ce n'est toutefois en Savoie, au moins pour ce qui regarde l'annexion.

L'Autriche a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à celle-ci. Il n'en est pas de même en Angleterre, où le ministère se trouve quelquefois embarrassé par suite des interpellations qui lui sont faites à ce sujet.

Il est bruit d'une alliance entre l'Autriche et la Russie. Si cette alliance a lieu, les affaires pourraient prendre une autre tournure.

D'après ces bruits, l'Autriche ferait des concessions nouvelles relativement aux Lieux Saints et aux Principautés danubiennes. De son côté, la Russie promettrait son secours dans le cas de toute attaque intérieure ou extérieure contre l'Autriche, la Hongrie et la Vénitie.

On dit de plus que l'empereur d'Autriche doit introduire quelques réformes dans son gouvernement: le conseil de l'empire sera augmenté; ce conseil aura à s'occuper de l'examen du budget des lois relatives aux matières financières et des lois d'intérêt général que l'empereur pourra lui soumettre.

